

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZEIL, dûment convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Daniel GARNIER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Présents : M. Daniel GARNIER, M. Stéphane PIVETEAU, M. Daniel MOULIN, Mme Jacqueline LE TEXIER, M. Bruno BERTHELOT, M. Damien LE BRESTEC, M. Gaëtan BELLEIL, Mme Florence BEZIER, Mme Sylvie BLANDIN, Mme Sabine DESMARES, M. Benoît DESORMEAUX, Mme Maria JULIENE, Mme Sandrine NIEL et Mme Marie RAFFIN.

Absents : M. Mathieu HERVOUET, Mme Dominique LE GALL (excusée), M. Michel PAGEAU (excusé), Mme Nathalie TRUIN (excusée) et Mme Katia VAUMOURIN-TANOE (excusée).

Pouvoirs : Mme Dominique LE GALL à M. Daniel GARNIER (Maire), M. Michel PAGEAU à Mme Jacqueline LE TEXIER et Mme Nathalie TRUIN à Mme Florence BEZIER.

Mme Marie RAFFIN a été désignée secrétaire de séance.

15 voix : Pour

0 voix : Contre

2 : Abstention(s)

Attribution des subventions scolaires à l'OGEC de Notre Dame, à l'AVEC et à l'OCCE, pour l'année 2026

Monsieur Daniel GARNIER, Maire, invite Mme Jacquelein LE TEXIER, adjointe aux affaires scolaires, à présenter aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions scolaires reçues par la Commune.

Mme LE TEXIER présente en détail ainsi, à l'aide la vidéo-projection des tableaux de calculs, les participations communales versées pour la scolarisation des élèves dans les écoles privée et publique de Mouzeil :

- Subventions pédagogiques versées à l'OCCE 44 et à l'Association pour la Vie de l'Ecole Catholique (AVEC),
- Subvention pour les fournitures scolaires,
- Subvention versée à l'OGEC pour la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ARRÊTE** à 40,00 € le montant de la participation aux dépenses de fournitures scolaires pour l'année 2026, par élève mouzeillais fréquentant les écoles primaires et maternelles mixtes publique et privée de Mouzeil, dont 1,00 € pour le RASED (Réseau d'Aide Spécialisées aux Elèves en Difficulté) ;
- **FIXE** le montant de la participation de la Commune à l'AVEC (école Notre Dame) de la subvention « pédagogique » à 4 106,20 € pour l'année 2026, dont 1 556,20 € pour le volet « équipements informatiques » et « autre - exceptionnel » ;
- **FIXE** le montant de la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Notre Dame, à verser à l'OGEC de Mouzeil, à 1 227,71 € par élève de classe maternelle et à 676,51 € par élève de classe élémentaire, domiciliés à Mouzeil, pour l'année 2026 (l'école comptant 102 élèves Mouzeillais au 01/01/2026 dont 28 élèves de classes maternelles et 74 de classes élémentaires) ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire en conséquence, d'inscrire les montants ci-dessous au budget primitif de la Commune pour l'année 2026.

Article	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Subvention annuelle de fonctionnement	OGEC Notre Dame (Mouzeil)	Association	88 517.32 €
65748	Subvention pédagogique	AVEC Notre Dame (Mouzeil)	Association	4 106.20 €
65748	Subvention pédagogique	OCCE 44 Coopérative scolaire (Mouzeil)	Association	2 575.00 €

Publié le 28/01/2026

La secrétaire de séance,
Marie RAFFIN



Le Maire,
Daniel GARNIER

